

Problème PLAN DISSERTATION: URGENT

Par **Lisaaa**, le **12/12/2010** à **15:08**

Bonjour je suis en première année de double licence et j'ai un soucis avec un sujet de dissertation dont le sujet est:

Est ce que La séparation des pouvoirs est un principe démodé?

Je pensais faire un plan comme celui ci à peu près:

I la séparation des pouvoirs, une référence constitutionnelle restant centrale et efficace

A° un principe utile qui reste d'actualité

(parler du fait qu'il est inscrit dans la constit et que ce principe permet de reconnaître les démocraties libérales...)

B° les diverses applications actuelles

(régime souple et rigide...)

II une théorie et un principe inadapté aux démocraties modernes

A° la séparation des pouvoirs et son principe d'équilibre: remis en cause

(exécutif de plus en plus fort+ absence d'éléments d'équilibre en France...)

B° l'émergence de nouveaux pouvoirs et contre pouvoirs

(pouvoir judiciaire+ Pb de la majorité)

Je trouve en effet que les parties de mon plan ne sont pas suffisamment équilibrées, et je voulais savoir si il ne serait pas plus judicieux d'inverser la première et la seconde partie.

Pour finir j'ai du mal à cerner le sujet: je me demande si on parle du principe de séparation des pouvoirs vraiment selon Montesquieu ou bien de façon générale, ce qui change totalement le sujet.

Merci :))) beaucoup

Par **akhela**, le **13/12/2010** à **09:44**

Dans l'absolu, il faudrait d'abord que tu problématise le sujet, ensuite tu pourrais faire un plan. Sur le fond, mais c'est un avis personnel je dois être trop vieux : ton titre du II me laisse baba, selon Montesquieu, si il n'y a pas de séparation, il n'y a pas de démocratie.

Enfin la séparation selon Montesquieu est la "façon générale" c'est la pratique française qui est ... étrange.

Par **Lisaaa**, le **13/12/2010** à **13:31**

Oui c'est vrai que s'il n'y a pas de séparation il n'y a pas de démocratie, mais par ce titre je voulais entendre que la séparation que l'on retrouve dans les démocraties n'est pas la séparation des pouvoirs telle qu'elle est définie par Montesquieu, que la conception de Montesquieu a été adaptée et modifiée. qu'en pensez vous? je me demande si les sous parties sont cohérentes avec mon plan aussi.

C'est vrai que de problematiser le sujet devrait pouvoir m'aider à trouver un plan adapté parce que là c'est vrai que le sujet est très vaste.

Je vais y réfléchir mais c'est vrai que j'ai du mal çà trouver une problématique claire sans qu'elle soit trop restreinte par.}a suite.

Merci beaucoup en tous cas Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **13/12/2010** à **14:02**

Bonjour,

A noter quand même qu'avant Montesquieu, c'est Locke qui avait théorisé (pour la première fois) la notion de "séparation des pouvoirs".

Par **Lisaaa**, le **13/12/2010** à **14:32**

:)

oui effectivement Image not found or type unknown

Je pensais exposer cela dans mon introduction!

Par **Camille**, le **13/12/2010** à **15:54**

Bonjour,

Moi, ce qui me laisse baba, c'est plutôt le sujet. Qu'entend-on par

"[i:qulf7c0s]démodé[/i:i:qulf7c0s]" ? Les principes démocratiques, c'est une affaire de mode ?
:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **13/12/2010** à **16:13**

Bonjour,

[quote="Lisaaa":1cpnth0]Oui c'est vrai que s'il n'y a pas de séparation il n'y a pas de démocratie[/quote:1cpnth0]

... selon Montesquieu.

:ymdaydream:

Image not found or type unknown